

Polyéthylène Lumicene® M3427

Le Polyéthylène Lumicene® M3427 est utilisé pour la fabrication de fibres de gazon artificiel dont la principale utilisation est pour les terrains de gazon artificiel, à usage sportif.



Le Lumicene® M3427 est un polyéthylène métallocène obtenu sur base d'une catalyse brevetée par TotalEnergies. Il permet d'obtenir des fibres de gazon artificiel offrant une durée de vie plus longue d'au moins 50% par rapport aux fibres produites à partir d'un polyéthylène basse densité linéaire base octène, considéré comme la référence sur le marché européen. Cet accroissement de durabilité des fibres conduit à une réduction annuelle des émissions de CO₂ et de la consommation d'énergie sur la durée de vie.

La performance environnementale

Sur l'ensemble du cycle de vie :



—■ **33 %** D'économie d'énergie



—■ **33 %** de réduction d'émission de CO₂

VERIFICATION EXTERNE

Le cabinet d'audit indépendant Ernst & Young a vérifié que ce produit a bien été labellisé selon la méthodologie décrite dans notre référentiel de labellisation, méthodologie elle-même établie dans le respect des principes des normes internationales ISO14020/14021 qui encadrent les déclarations environnementales et notamment leur exactitude..

- **Date de labellisation:** Décembre 2018 – Référentiel V5
- **Echéance du label:** Décembre 2023
- **Périmètre géographique:** Europe

Lancé en 2009, le programme Ecosolutions by TotalEnergies consiste à développer des produits et services innovants permettant à nos clients de réduire leur impact sur l'environnement. Pour en savoir plus sur le programme Ecosolutions by TotalEnergies et sur les produits et services labellisés, rendez-vous sur : www.ecosolutions.totalenergies.com/fr